

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les « fosses de visite » ou « fosses de réparation » de véhicules sont des cavités situées sous le niveau du sol qui servent à l'entretien ou à la réparation des véhicules

D'une manière générale, il est préférable de disposer de ponts élévateurs plutôt que de fosses de visite pour l'entretien des véhicules légers. Cependant, les fosses de visite restent couramment utilisées pour les travaux sur véhicules poids lourds et engins de toutes sortes.



Les fosses peuvent être à l'origine d'accidents souvent graves dont les causes principales sont les suivantes :

- **Chute de hauteur** dans le fond de la fosse,
- **Chute** en accédant à l'intérieur de la fosse,
- **Glissade** à l'intérieur de la fosse,
- **Incendie et explosion** liés à la présence de produits inflammables,
- **Intoxication** due à la présence des gaz d'échappement,
- Risques liés à la manutention de charges et aux **postures de travail**.

MESURES DE PREVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UNE FOSSE

Elle doit être construite dans l'axe d'accès des véhicules et hors des voies de circulation du personnel.

La position du véhicule ne doit pas obstruer les moyens d'accès à la fosse.

La profondeur de la fosse doit être comprise entre 1,40 m et 1,60 m.

L'accès à la fosse s'effectue par les deux extrémités au moyen d'escaliers. Ces escaliers seront munis de **marches antidérapantes** (caillebotis, béton revêtu de grain de corindon...). L'usage du bois est fortement déconseillé car il devient rapidement glissant en présence de produits gras. Installer des prises électriques étanches de 24V en nombre suffisant et bien réparties.

Le sol et les parois de la fosse sont constitués de matériaux imperméables, clairs et facilement lavables. Le **sol antidérapant est légèrement en pente** avec un regard d'évacuation afin de faciliter le recueil des effluents.

L'éclairage est installé de préférence sous verre dormant (avec un indice de protection IP55) et encastré dans les parois procurant un niveau d'éclairage moyen de 250 Lux.

Des dispositifs de **captage des gaz d'échappement** sont à brancher dès lors qu'un moteur tourne. Une **ventilation efficace** doit être installée dans la fosse afin d'éviter la création d'un mélange toxique ou explosif.

Prévoir des niches dans la paroi pour la dépose des outils et des pièces mécaniques.

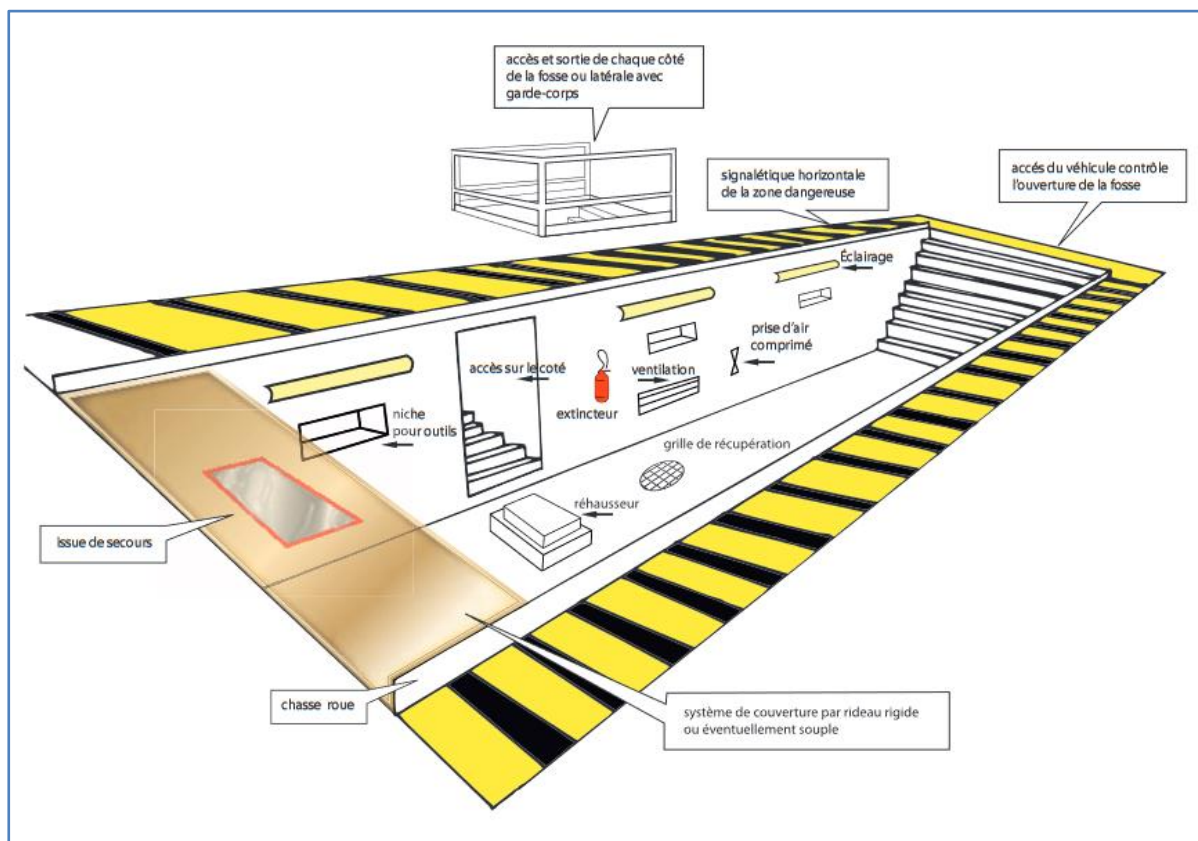
La fosse est entourée d'une plinthe pour empêcher la chute d'objet. Baliser la fosse avec un revêtement délimitant son pourtour.



Il peut être installé un chemin de roulement antidérapant et un chasse roue de chaque côté de la fosse (alternance de bandes noires et jaunes).

Lorsque la fosse est inutilisée, celle-ci est impérativement entourée d'un garde-corps solide (ou éventuellement recouverte de bastaings). Il existe des barrières relevables simples et faciles à manutentionner.

Au moins un extincteur à poudre doit être installé à proximité de la fosse.



CONSEILS UTILES

- Nettoyer la fosse régulièrement pour éviter l'accumulation de graisses.
- Ne pas introduire de flamme nue dans la fosse (ne pas fumer, pas de travaux de soudage à moins de 3 mètres).
- Utiliser des lampes baladeuses étanches.
- S'assurer que le véhicule n'obstrue pas les dispositifs d'accès.
- Éliminer les objets encombrants inutiles dans la fosse.
- Utiliser des lunettes de protection.

POUR ALLER PLUS LOIN

- [AMELI : Recommandation R.468, « Recommandations pour l'utilisation, l'aménagement et la rénovation de fosses de visite pour véhicules et engins »](#)